

LES MÉSAVENTURES

D'un Pêcheur à la Ligne

(Croquis de la vie de province.)

VI

(Suite.)

LES SUITES DE L'AFFAIRE DU CHEMIN

—Qu'est-ce à dire, vous m'insultez aussi...

—Monsieur, intervint Jules Morin vous voulez plus souvent qu'à votre tour prendre le bien de ceux qui ne peuvent pas se défendre et c'est vous qui volez les contribuables en engageant la commune dans de ruineux procès.

Il fit signe à Claude de le suivre et sortit laissant le maire dans une rage incroyable : la figure d'un rouge violet les yeux étincelants de colère il ne put pendant quelques minutes rien dire. puis reprenant ses sens, il s'écria :

—Eh bien ! j'en appellerai !

Il n'en appela pas ; son conseil municipal plus sage que lui ne lui donna pas l'autorisation de continuer la lutte judiciaire. Ce fut ainsi que M. Pointu resta pour tout de bon le maître de son jardin. Ajoutons que les voisins enhardis par son exemple firent comme lui et supprimèrent tous le chemin.

VII

POURQUOI M. POINTU DEVINT ICHTYOPHORE ET NE VOULUT PLUS PÊCHER ET COMMENT

IL MARIA SA FILLE

A partir de cet arrêt mémorable du juge de paix de Saint-Jean, Claude Pointu voulut profiter de "sa rivière" et tous les jours il se levait de bon matin pour pêcher.

Malheureusement pour lui il était dit qu'il ne serait jamais grand pêcheur et il lui arriva tant de petites misères qu'il renonça à prendre des poissons.

Le lendemain du jour de l'audience où son droit avait triomphé il s'installa comme toujours sur son banc et attendit toute la journée sans résultat.

Pendant plusieurs jours il fit des pêches assez médiocres, mais il ne se plaignait pas, car la vanité le lui défendait. C'était toujours avec ces mots :

—Regarde comme j'ai pris de beaux poissons aujourd'hui, qu'il montrait à sa femme le gain de sa journée.

Mme Pointu ne faisait même pas attention à ce qu'il lui montrait et lui répondait :

—Très bien Claude, tu les donneras à la bonne pour le dîner. Mon ami, disait Mme Pointu, tu feras

comme tu voudras. C'est pour ton plaisir que tu as voulu te mettre à pêcher...

—Drôle de plaisir ! C'est bon quand il fait beau.

A quelques jours de là le temps se remit au beau : un vrai temps d'été remplaça la brume des jours précédents. M. Pointu trouvait même que le soleil était trop ardent et il se promenait avec un parasol dans son jardin. On prétend que l'exemple, que ce soit du bien ou du mal, est toujours contagieux ; je n'en sais rien, mais il y avait des pêcheurs sur toute la rive jusqu'au pont et M. Pointu eut une folle envie de les imiter. Toute la journée il lutta contre lui-même. Il y avait en lui une voix qui lui criait :

—Allons, n'y vas pas, tu y attraperas encore du mal, après un rhume du cerveau tu ramasseras une fluxion de poitrine. Tu es donc bien pressé de mourir, mon vieux Claude ? reste dans ta chambre, ou si tu veux promène-toi dans ton jardin ou dans la rue.

Une autre voix répondit :

—Vas pêcher, tu peux bien prendre un peu de distraction et ce n'est pas cela qui te fera mourir. Tu t'enrhumerais tout autant chez toi que sur les bords de la rivière. Tu ne peux rester ainsi dans ta chaise, tu finiras par ne plus pouvoir marcher.

Le résultat de cette lutte de conscience fut triomphe pour le pêcheur qui était en lui. Dès le soir, il alla renouveler sa provision de vers. Car ayant ouvert la boîte dans laquelle il les conservait, il avait été tout surpris de voir une nuée de mouches s'envoler en bourdonnant en ne laissant au fond qu'un peu de sciure de bois et les enveloppes des vers d'où elles étaient sorties. Il avait, notre brave Claude, déclaré à tous les gens de sa famille qu'il recommencerait à pêcher le lendemain et il tint promesse. Un accident vint lui faire faire de triste réflexions sur la fragilité des choses humaines. Il répéta après la Bible l'exclamation : "Vainetés des Vainetés" et ajouta :

—Quel voleur que le père Jacquot ! Ceux qui le traitent de bandit ne lui donnent que le titre qui lui convient ! Vieux misérable.

Il poussait toute cette collection d'imprécations parce que la petite tige d'acier à laquelle était fixé le fil de sa ligne venait de se briser.

(A suivre)

UNE BONNE SANTÉ

Qui sera rétablie et sûrement maintenue par l'usage du célèbre Vin de Pin Parfumé.

Echos de Lévis

Mon cher CANARD,

La société des paresseux de Lévis a fêté la mi-carême en faisant une grande procession dans la ville. L'heure du départ était fixée à 2 30 h. du matin, mais le cortège n'est parti qu'à trois heures, car plusieurs avait oublié de bailler et de s'étirer avant de partir de leur demeure. Voici l'itinéraire de la procession. Départ du parc SHAW, rue St Louis, Côte des Marchands, rue St Georges, rue Gagnette, rue Fraser, Bienville, St Joseph. Rendu à cette dernière rue, comme il n'y a pas de rue pour revenir, le défilé a marché à reculons suivant la rue Commerciale, la rue St Laurent, la Côte Tibite, Fort No 3 et puis la mer à Pompon.

Voici maintenant l'ordre de la procession :

1. Le père Alaronde grand commissaire ordonnateur avec son cheval.
2. La société des menuisiers Baisela-piastre avec un madrier de trois pieds, Katapoil avec une moulure et le capot avec une planche.
3. Un groupe de matou entonnant les psh, manoe, push, chantin.
4. La société des boutons à quatre trous, fanfare en tête.
5. Les pompiers d'Harlaka en caleçons rouges jouant aux dames.
6. Les peignes de St Joseph habillés en rose vert pomme.
7. Les charretiers du pont avec leur barouches encadrés dans un papier de plomb.
8. Les canotiers du bon vieux temps, ayant chacun une mentri dans leur pouce de mitaine.
9. Un groupe de vieilles filles portant leur patience dans des plats.
10. La fanfare cinq demiards la tête en bas.
11. 103 maringouins en chemises pas de poignets.
12. Arrêt de la procession pour boire une gorgée d'eau chez Ti Joe.
13. Départ de reculons.
14. L'homme de la lune se met dans les rangs.
15. Les poffers de la côte en culotte de toile rouge.
16. La banque à Joe Violon, portée par quatre vieux garçons.
17. La fanfare du Canton se trainant à quatre pattes.
18. Les évêques du Fort No 3.
19. La troupe à Ti Charlo ayant leur bagage dans leur poche de veste.
20. Les peignes de Lévis, montés sur des fils d'araigné.
21. Les siffleurs en bicyc'es à 6 roues.
22. Une petite fille avec sa catin.
23. La queue de la procession.

Arrivé à la mer à Pompon, on s'est

tout donné la main en baillant, après quoi on s'est couché.

PIQUE PARTOUT.

J'ai appris qu'une nouvelle société vient d'éclorre à Lévis et je m'empresse de vous en donner avis ; elle vaut bien la société des peignes.

Dans Lévis il y a une cornicille qui fait grand bruit avec sa langue et son crêpe rouge. Sa grandeur, son air d'importance la fait présidente de nouveaux "Club des épiures." Que ne donnerait-on pas pour un de ces sourires ?

Je vous parlerai encore de cette présidente.

Mon cher CANARD,

Jeudi, le 17 mars, en lieu, à Lévis, l'inauguration, dans la Côte du Passage, du Château Montavent, bâti sur le bord d'un cap et pas mal au vent.

Cher CANARD, comme tu vois, c'était une grande fête. Toute la famille avait préparé un joli programme. Le voici :

OUVERTURE

Musique par le célèbre orchestre Timon.

Solo de violon par Timon, avec accompagnement de son harmonica, par son fils José.

Voici le célèbre morceau et le seul qu'il savait jouer "Des pois, des fèves et du blé d'inde."

Tout ça c'est bon pour le carême. Vacarme de vacarme de vacarme ma fortune vient pas vite, mais qu'importe au mois de mai on prendra la poche, et ma fortune sera gagnée.

Après le premier acte, un célèbre lunch qui avait été préparé par la cuisinière, Tête de Pêche les attendait. Nous te donnons quelques uns des mets qui ont été servis :

Une côtelette de puce cuite et étouffée, une tête de baigne bouillie et une queue de cochon rôtie à coups de manches de fouet.

HOTEL ST-LAURENT

La maison par excellence pour les touristes, les acteurs et les gourmets. Cet établissement, situé aux Nos 86-88 rue St-Laurent, au centre de la ville, près du bureau de poste, des banques et des places d'affaires, offre au public tous les avantages possibles. Les chambres sont spacieuses, meublées avec luxe, le service est parfait, la table est excellente et les nombreux clients qui s'y rendent ne cessent de se féliciter d'habiter cet hôtel de premier ordre. La cave est fournie des meilleurs vins, les prix sont modérés et nous ne saurions trop engager nos lecteurs à encourager M. George Pepin, le palatial hôtelier, qui possède cet hôtel.

INUTILE DE SOUFFRIR!

Pour cela il n'y a qu'à user les célèbres Bonbons et Sirop de Pin Parfumé.

Boulevard St-Lambert